

Les échos du CE

Réunion du 26 novembre 2015

Activités RH

En octobre 2015, 2 conseillers ont pu négocier une rupture conventionnelle. La Direction n'a pas pu nous dire où les postes avaient été rediffusés. 2 conseillers sont partis à la retraite, dans ce cas, au moins un poste avait été mis à la diffusion par anticipation.

La DR a fait appel à 2 CDD (1 pour le SRH et l'autre pour la médiation). Nous interrogeons sur les modalités de recrutement pour ces postes pour lesquels le vivier issu de la MRS n'a pas pu être mobilisé (compétences spécifiques) et pourtant pour lesquels aucune offre n'a été diffusée.

Regroupement Pôle emploi Basse et Haute-Normandie

L'expertise de SECAFI qui avait été demandée par le CHSCT est en cours de finalisation. Le rapport définitif sera remis à la Direction et aux membres du CHSCT vendredi 27 novembre 2015.

Les fiches de postes des responsables de pôle et de service ont été remises aux membres du CE. Chaque responsable devra se positionner dans le cadre d'un mouvement avec la mention « prévisible, par redéploiement interne ». Les encadrants garderont, dans un 1^{er} temps, leur affectation géographique actuelle avec des équipes sur 2 voire 3 sites.

Une fois la structure hiérarchique définie, le reste des agents sera affecté à un service en fonction de son activité et sur son lieu de travail actuel. Chaque agent devra donc être reçu en entretien (2^{ème} trimestre 2016).

La Direction nous rappelle que la localisation définitive de la DR n'est pas encore arrêtée et qu'elle dépend de celle de la Préfecture de région et de la décision de l'Etat. Quoiqu'il en soit, les impacts resteront importants, qu'ils concernent les agents de Haute ou de Basse Normandie. Nous restons convaincus que ce projet a pour but de réaliser des économies d'échelle en supprimant les doublons par le jeu des « départs naturels » et nous avons du mal à croire que cette situation avec 2 sites (3 si l'on compte Le Havre) pourra perdurer.

Prestations de service sous-traitées – marché 2016

STR et DIP : fin au 31/12/2015

LIC et RLJ (accompagnements des licenciements économiques) sont remplacés par LER-CASP et CAN LEN sans interruption de la délivrance.

Les MOV disparaissent au 30 juin 2016, sans solution de remplacement si ce n'est l'accompagnement global quand la convention a été signée, ce qui n'est toujours pas le cas dans l'Orne.

OPCRE-EPCE sont remplacés à compter du 1^{er} juillet 2016 par la prestation activ'créa dont le but

n'est plus d'accompagner les DE dans leur démarches de création mais juste de les inciter à « s'imaginer créateur/repreneur » et à « explorer l'idée » !!! L'élaboration du projet en elle-même relèvera des compétences de la Région via une prestation à ce jour non définie et prévue pour début 2017. Qu'advient-il des DE ayant participé à activ'créa de juillet à septembre 2016 qui n'auront aucun relai pour la mise en œuvre de leur projet ? A ce jour la Direction ne peut pas nous répondre.

Les ECCP : un nouveau marché est signé à compter du 1^{er} juillet pour une durée de 3 ans + 1 an renouvelable. Les modalités d'inscription sur ces prestations ont été simplifiées mais toutes les difficultés liées à la prescription de cette prestation n'ont pas été résolues : lieux de convocation et contenu des exercices. Cette prestation entre dans l'offre de service aux DE mais aussi aux Entreprises : la Direction n'a pas été en mesure de nous répondre sur la différence de cahier des charges entre les deux.

ESPR (MRS) : le marché est maintenu dans les mêmes conditions que le marché 2012.

Les ateliers : le marché actuel est prolongé jusqu'au 30 juin 2016.

A compter du 1^{er} juillet :

En externe, 9 ateliers TRE seront proposés + les 2 ateliers création d'entreprise : les prestataires n'ont

plus l'obligation d'avoir des formateurs formés aux techniques d'animation des ateliers. En revanche, les contrôles qualité seront intensifiés.

En interne, les conseillers devront animer les ateliers TRE + les ateliers projet + les 2 ateliers création d'entreprise + les ateliers relatifs au placement international + des ateliers construits localement en fonction des diagnostics territoriaux.

Par qui ? A quelle fréquence ? Avec quelle formation ? Quelle articulation avec l'offre de service numérique ? Ce sont autant de questions auxquelles nous n'avons obtenu aucune réponse. Nous rappelons à la Direction que l'on ne s'improvise pas expert de la création d'entreprise ou du placement à l'international et que l'on n'anime pas des ateliers sans préparation... nous l'alertons sur le fait de ne pas mettre une fois de plus les agents en difficulté.

Information sur l'offre de service internationale

La DG a décidé de la refonte de l'offre de service internationale à compter d'avril 2016. Pour la Basse-Normandie cela implique la disparition de la mission de correspondant départemental EEI dès le 31 décembre 2015. Les élus alertent sur le fait de laisser les conseillers sans service à proposer pendant une durée de 4 mois.

A terme, chaque conseiller devra mettre en œuvre le 1^{er} niveau de l'offre de service, c'est-à-dire questionner et renseigner le DE sur sa mobilité, prendre en compte cette information et l'explorer (encore !) et valider le projet et/ou les destinations cible. Si ce projet est pré-validé, le DE se verra orienté vers une équipe dédiée localisée dans une autre région en fonction des destinations évoquées pour un suivi de préférence 100% WEB (2nd

niveau de l'offre de service).

Par exemple, si l'un de vos DE souhaite s'expatrier vers l'Australie et si vous validez ce projet (peut-être après avoir très naturellement animé un atelier sur ce thème...), il sera désormais suivi par l'équipe dédiée de... L'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charente. C'est simple ! Tellement simple qu'a priori aucun module sur ce thème n'a été intégré à la formation NPDE (information donnée oralement en CE et contraire à ce qui apparaît sur le dossier) !

Néanmoins, 1 (et un seul) des correspondants régionaux actuels gardera sa mission et se chargera pour la région Normandie d'animer le réseau.

Nous regrettons la disparition d'un service dont la qualité n'était plus à prouver. A l'heure où la Direction souhaite mettre en place des catalogues de réussites, l'espace emploi international en était une dans notre région avec un taux de reclassement des stagiaires ERASMUS+ de + 80 %.

Une fois encore, nous ne comprenons pas les décisions prises par la DG et PEBN et leur bien-fondé.

Bilan de la campagne EPA 2015

Selon la Direction, 99.05% des EPA ont été réalisés ainsi que 93.48% des EP. 50 EPA n'ont pas été actés par les conseillers ce qui, pour la Direction, n'a pas de sens intrinsèque (il peut s'agir d'oublis). Nous vous rappelons qu'en cas de désaccord avec le contenu de l'EPA saisi par le N+1, l'agent doit saisir un commentaire. Seul celui-ci pourra être pris en compte par le service RH.

134 souhaits d'évolution professionnelle ont été exprimés par les agents. Nous regrettons le peu d'accompagnement dont bénéficient ceux-ci par le service RH. Le conseil en évolution professionnelle ne

concernerait-il pas les agents de Pôle emploi ?

Point sur la campagne de promotion 2015-2016

La situation professionnelle et salariale de 987 agents de droit privé a été examinée en septembre et octobre 2015 : 267 décisions salariales ont été prises : 152 changements de coefficient (15,4% des agents soit en moyenne une promo tous les 7 ans !) et 115 primes (dont 50% pour des agents de maîtrise et des cadres qui représentent 31% de l'effectif).

Nous sommes bien évidemment satisfaits pour ceux qui ont bénéficié de telles mesures mais elles restent à notre sens insuffisantes en nombre au regard des efforts fournis par l'ensemble des collectifs face aux changements incessants qui ont un impact sur la qualité de vie au travail (bien que l'indice QVT – non communiqué à ce jour - nous prouve le contraire, dicit la Direction).

Fonctionnement du CE et des Activités Sociales et Culturelles

L'inventaire des biens du CE a été réalisé et est prêt pour la dévolution des biens lors de l'installation du CE Normandie.

La dotation 2016 sera versée par la Direction au CE PEBN dès janvier. Reste à définir comment l'utiliser...

Questions diverses

Organisation des A2S

Alertés par le fait que le poste de DAPE de l'A2S de Cherbourg n'était pas rediffusé mais qu'il serait occupé par un DAPE en intérim, la question a été posée du devenir des A2S : à ce jour la Direction ne prévoit pas de changement mais confirme que la DG réfléchit à une nouvelle organisation des agences de proximité, des agences spécialisées

et des plateformes. Au vu des expériences passées, on ne saurait donc compter sur de la stabilité (ce que semble nous confirmer le choix d'un DAPE « intérimaire »).

Lors de la tenue du CE les agents de Cherbourg n'avaient toujours pas eu d'information sur la réorganisation de l'agglo. Nous rappelons à la Direction que sans information, toutes les hypothèses circulent et les bruits de couloir enflent rapidement. Nous lui demandons d'accompagner ses projets d'une information en direction des collectifs concernés et de mettre en œuvre la démarche participative qu'elle sait habituellement si bien nous vendre.

Devenir des conventions et missions accompagnement global et intensif jeunes

Les 2 dispositifs sont reconduits jusqu'au 31/12/2016. Les conseillers sur ces missions peuvent émettre le souhait de continuer ou pas leur mission.

Nature des activités jeunes en mission service civique

A ce jour, 31 contrats de mission de service civique ont été signés (12 hommes et 19 femmes) avec des jeunes de 18 à 26 ans.

Une première journée d'accueil a été organisée et sera suivie de 5 journées de formation : 2 jours au Mans sur l'offre de service de Pôle

emploi, 1 journée sur NPDE, 2 journées obligatoires sur la citoyenneté et la sécurité.

Les activités des jeunes en service civique sont de 2 types :

- Accompagnement sur les outils numériques, appui à l'utilisation des outils numériques
- Facilitation des démarches d'emploi des demandeurs d'emploi TH

Chaque site définit ses besoins et utilise les compétences des jeunes en service civique comme il le veut. Ceux-ci peuvent donc être amenés à être en appui dans des ateliers sur la découverte des services numériques par exemple mais uniquement pour la partie mise en pratique.

Vos représentants-es SNU pôle emploi FSU au CE

Claire Aussant, Christelle Benoit, Yannick Dennebouy, Christine Dubrulle, Sandrine Fontanel,
Céline Guillet, Fabien Lemarchand, Franck Messidor, Nathan Ursin, Yvonne Vincent